

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-208-1914 mesures diverses

n° 35-208-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

28 février 1914

Numéro JO

n° 208 du 28/02/1914

Date du numéro

28 février 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 6 mars de la même année, MM. Baixas Augustin et Allès Robert, Conrmnis de troisième classe du cadre local des Postes et Télégraphes, sont élevés à la deuxième classe de leur emploi.